



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE LA SEINE DANS LES HAUTS-DE-SEINE**

**ZONAGE REGLEMENTAIRE**

- Zone à forts aléas et zone à préserver pour la capacité de stockage de la crue
- Zone urbaine dense
- ▨ Zone hors submersion
- ▨ Marge de recul de 30 m au maximum à partir de la crête de berge
- ..... Limite de la zone inondable et des casiers
- 27.95 Hauteur d'eau des casiers. NGF normal (Retenue normale du Bief de Bougival : 23,56 m NGF normal)

